

Projet
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

Sous-groupe de travail sur le suivi
de la valeur des propriétés

COMPTE RENDU
RENCONTRE #13
PLATEFORME ZOOM

En collaboration avec



10 mars 2021

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Suivi des actions	3
4	Communication et engagement des membres	4
5	Atelier – finalisation mandat BTF	5
5.1	Rapport final	5
5.2	Lettre de remerciement	8
6	Atelier 2 – Pour une étude de modélisation économétrique.....	9
6.1	Énoncé de mandat.....	9
7	Varia.....	13
8	Fin de la rencontre.....	13

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des présences.....	14
Annexe 2 : Ordre du jour	16
Annexe 3 : Présentation	18
Annexe 4 : Énoncé de mandat.....	19

1 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, souhaite la bienvenue à tous.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Tremblay présente la proposition d'ordre du jour. Il est convenu de garder le varia ouvert.

La liste de présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2.

3 SUIVI DES ACTIONS

Un suivi des actions est réalisé avec les membres.

Actions de suivi	Échéancier	Suivi
Rencontre 24 novembre 2020		
Faire parvenir à M. Simon Bergeron le numéro de lot du terrain situé près de la sablière à proximité de l'aéroport de Bagotville.	Prochaine rencontre (M. Christian Lemieux)	Fait
Vérifier si le terrain situé près de la sablière à proximité de l'aéroport de Bagotville appartient à Rio Tinto.	Prochaine rencontre (RT)	Fait
Faire parvenir aux membres les dimensions (largeur) de l'emprise des lignes électriques.	Prochaine rencontre (RT)	Fait
Faire parvenir aux membres une carte pour situer l'emprise des lignes électriques.	Prochaine rencontre (RT)	Fait
Finaliser le paiement à BTF.	Dès que possible (RT)	Fait
Demander à BTF de répondre aux questions soulevées lors de la rencontre du 16 septembre 2020.	Dès que possible (TES)	Fait
Rédiger une lettre à BTF pour les remercier de leur service.	Dès que possible	En suivi
Demander à M. Des Rosiers s'il est intéressé d'appuyer le sous-groupe dans l'élaboration d'un nouveau devis.	Dès que possible (TES)	Fait
Faire parvenir aux membres la réponse de M. Des Rosiers à la suite de la demande ci-haut.	Dès que possible (TES)	Fait
Faire parvenir à M. Des Rosiers la dernière version du rapport BTF incluant les dernières modifications pour un avis final.	Dès que possible (TES)	En suivi

Voici en résumé les échanges :

- Une carte du terrain situé près de la sablière à proximité de l'aéroport de Bagotville qui appartient à Rio Tinto est présentée.
- Monsieur Simon Bergeron présente les dimensions (largeur) de l'emprise des lignes électriques ainsi qu'une carte pour bien les situer. Les deux diapositives présentées sont des images préliminaires.

La présentation est en annexe 3.

4 COMMUNICATION ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

Monsieur Louis-Michel Tremblay fait un rappel sur les statuts de fonctionnement du sous-groupe de travail. Considérant que le sous-groupe commencera une nouvelle étape, soit l'étude de modélisation économétrique, il est opportun de valider les règles afin d'assurer qu'elles suscitent toujours l'adhésion des membres. Au besoin, les règles peuvent être ajustées. En cas de doute lors de situation, il est toujours possible de s'y référer.

Les éléments convenus lors de la rencontre de février 2020 ont été ajoutés aux règles initiales.

La présentation sur les statuts de fonctionnement est en annexe 3.

Voici les échanges résumés à ce sujet :

Questions	Réponses
Membre : Quand on parle de consensus est-ce un synonyme de l'unanimité?	TES : Le consensus n'est pas synonyme de l'unanimité. Le consensus c'est la recherche d'une plus grande adhésion, un accord et consentement du plus grand nombre.
Membre : Dans le compte rendu de la rencontre du 24 novembre 2020, le libellé (page 6) suivant aurait dû être : - Un membre mentionne que BTF n'a pas respecté le devis de services et non n'aurait pas respecté le devis de services... Lorsqu'une phrase débute par « un membre mentionne », il est important d'être le plus près possible d'un verbatim.	TES : Il sera possible de revoir avec TES pour la reformulation de cette phrase.

Les membres renouvellent leur adhésion aux règles de fonctionnements après les modifications demandées.

Actions de suivi	Échéancier
Proposer une reformulation pour la phrase : <i>Un membre mentionne que BTF n'aurait pas respecté le devis de services...</i>	Dès que possible

5 ATELIER – FINALISATION MANDAT BTF

5.1 RAPPORT FINAL

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les actions de suivi en lien avec la dernière version du rapport de BTF.

Actions de suivi	Suivi
Rencontre 16 septembre 2020	
Demander à BTF pourquoi la date inscrite sur le nouveau rapport (11 mai 2020) diffère de celle inscrite comme nom du fichier électronique dudit rapport (5-5-2020).	L'analyse a été complétée le 5 mai 2020 et par la suite transmise au secrétariat pour correction et assemblage. Le tout a été complété et envoyé le 11 mai 2020.
Demander à BTF que signifie « etc. » au point 3 de la page 3 de la nouvelle version du rapport et si l'avis d'expert fait partie du « etc. ».	Il s'agit de limiter l'usage de la présente analyse seulement aux fins auxquelles il a été initialement prévu. Le terme « Etc. » inclut toutes autres fins autres que celles déjà énumérées sans le consentement des évaluateurs signataires.
Demander à BTF si les résultats obtenus pour les indicateurs socio-économiques (<i>création de ménage</i> et <i>immigration</i>), à la page 7 du nouveau rapport, proviennent de données de la région de Québec ou de la région du Saguenay.	Les indicateurs sont pour l'ensemble de la province du Québec car non disponible pour la RMR du Saguenay.
Demander à BTF s'il est possible d'inclure les copropriétés dans la présente étude (statistiques de prix de vente revente pour les copropriétés des secteurs cibles).	Les copropriétés des secteurs cibles sont localisées presque exclusivement dans le secteur Panoramique nos civiques 307 à 385 rue Panoramique (28 unités au total). Étant donné que les années de construction de ces unités sont entre 2013-2014 nous pourrions effectuer le relevé des transactions vente-revente depuis leur construction.

Les éléments suivants ont été soulevés en lien avec les actions de suivi mentionnées ci-haut :

Actions de suivi	Échéancier
Demander à BTF si les données recueillies aux fins de la présente étude peuvent être utilisées par le sous-groupe de travail dans le cadre d'une autre étude.	Pour la prochaine rencontre.

Monsieur Louis-Michel Tremblay présente les objectifs de l'atelier sur la finalisation du rapport BTF :

- Boucler la boucle pour l'étude BTF
- Pouvoir démontrer le travail effectué par le sous-groupe
- Pouvoir y faire référence tout en mentionnant qu'il ne fait pas l'unanimité (avis au lecteur, retraits de sections, etc.)

Monsieur Tremblay demande si les membres souhaitent tenter l'exercice de boucler la boucle. Des propositions de modifications ont été intégrées par Transfert au rapport de BTF. Comme première étape, Monsieur Tremblay propose de faire parvenir aux membres ledit rapport de BTF avec les annotations pour que ceux-ci puissent, à leur tour, proposer leurs éléments de modifications. Monsieur Tremblay mentionne l'importance d'avoir l'engagement des membres envers une telle démarche dans la perspective d'arriver à un consensus. Les commentaires seront rassemblés afin de proposer une nouvelle version plus consensuelle. L'acceptation ou pas de cette version demeurera à la discrétion des membres.

Voici les échanges résumés à ce sujet :

Questions	Réponses
Membre : Pourquoi est-ce que cette dernière version modifiée du rapport de BTF n'a pas été acheminée aux membres avant la présente rencontre?	TES : Il était préférable de clarifier l'intention de l'exercice avant l'envoi de cette dernière version modifiée du rapport de BTF.
Membre : Dans l'éventualité de rendre le document public, il faudra que l'ensemble des documents soit aussi rendu public. Est-ce que l'on peut, en éthique, se permettre de rendre un rapport public et de ne pas rendre justice à l'ensemble des travaux effectués par le sous-groupe considérant que ce dernier a même fait une demande d'analyse auprès d'un expert.	TES : Ce sera la version consensuelle du rapport qui pourrait être rendue publique, le cas échéant. Comme l'ancienne version du rapport n'est pas publique, l'avis d'expert sur cette ancienne version ne sera pas rendu public. Il pourrait être possible de rendre public un nouvel avis d'expert qui portera sur la nouvelle version du rapport, le cas échéant.
Membre : Comme par le passé, la dernière version modifiée du rapport de BTF sera analysée par le conseil d'administration du CVD et un rapport écrit suivra.	
Membre : Pourquoi se repencher sur un rapport qui a été mis de côté. Pourquoi ne pas étoffer davantage la lettre de BTF et la rendre publique.	TES : L'objectif de l'atelier sur la finalisation du rapport BTF est de pouvoir démontrer le travail effectué par le sous-groupe et y faire référence tout en mentionnant qu'il ne fait pas l'unanimité (avis au lecteur, retraits de sections, etc.)
Membre : Aucune objection à rendre le rapport public en faisant un résumé des conclusions et des recommandations. Il	TES : Aucune publication dudit rapport ne sera effectuée sans consensus, au préalable, auprès des membres du sous-groupe de travail et BTF sera avisé de sa publication, le cas échéant.

Questions	Réponses
serait important d'aviser BTF avant de le rendre public.	
Membre : Une des raisons de publier l'avis de M. Des Rosiers est de pouvoir justifier pourquoi le sous-groupe souhaite procéder avec une nouvelle méthodologie et ainsi venir boucler la boucle de la première étape.	TES : M. Des Rosiers pourrait être appelé à émettre un nouvel avis, si le sous-groupe le souhaite. Considérant que le rapport de BTF a été modifié depuis, l'avis faisant référence à des versions ultérieures ne peut être rendu public.
Membre : Il est important que, dans son avis d'expert, M. Des Rosiers émette son opinion sur la valeur statistique de la méthode utilisée par BTF dans la réalisation de la présente étude. Le rapport ne devrait pas être rendu public sans l'accord formel des membres du sous-groupe.	TES : Il est entendu de procéder à la révision du rapport dans le but d'arriver à un consensus sur une version qui pourrait être rendue publique, si les membres le souhaitent. La version faisant l'objet de consensus serait ensuite acheminée à M. Des Rosiers pour l'obtention de son avis. Cet avis pourrait, au même titre que le rapport, être rendu public avec l'accord des membres du sous-groupe.
Membre : Quel est le but de faire cet exercice?	TES : L'objectif est de démontrer le travail effectué par le sous-groupe. Des pistes de modifications sont proposées dans le document qui vous sera prochainement acheminé. Le travail d'analyse a été effectué en tenant compte des éléments discutés avec les membres du sous-groupe de travail depuis les dernières années (exemples, certaines sections et données ont été retirées, ajout d'un avis au lecteur).
Membre : Ce qui est proposé : -Le rapport est acheminé aux membres -Les membres émettent leurs commentaires -Un nouvel avis d'expert pourrait être demandé -Le CVD effectuera une analyse du rapport et produira un rapport écrit à cet effet -Le rapport du CDV est partagé à M. Des Rosiers et son attention est portée sur, non seulement la pertinence des indicateurs que BTF a utilisée, mais aussi sur la qualité de l'analyse faite par BTF	TES : Ce n'est pas l'objectif de ce qui est proposé dans cet exercice. La séquence proposée est la suivante : -Le rapport est acheminé aux membres -Les membres émettent leurs suggestions de modifications -Le rapport est acheminé à BTF afin d'obtenir une version finale -La version finale sera ensuite acheminée à M. Des Rosiers pour un avis d'expert Le rapport de BTF a toujours été un document de travail en version préliminaire. Il est suggéré de travailler cette version afin d'arriver à un consensus.
Membre : Ce n'est pas au sous-groupe de travail de suggérer à BTF comment faire leur travail.	TES : Il s'agit du rapport du sous-groupe de travail. Depuis plus d'un an et demi, des commentaires sont émis sur des versions préliminaires afin d'essayer de répondre aux attentes des membres. RT : Les membres veulent réorienter la présente étude vers une démarche de modélisation économétrique afin

Questions	Réponses
	de pouvoir évaluer plus spécifiquement s'il y a eu impact ou non sur la valeur des propriétés. Dans le processus d'engagement, Rio Tinto se doit de poursuivre une démarche transparente avec la communauté en lien avec les activités du sous-groupe. La publication d'une version consensuelle pourrait permettre de faire référence au travail réalisé.

Actions de suivi	Échéancier
Faire parvenir aux membres la dernière version modifiée du rapport de BTF	Dès que possible

Il est convenu que :

- Les membres seront invités à prendre connaissance du rapport qui leur sera acheminé et qui inclut déjà des pistes de modifications basées sur les échanges passés.
- Dans la perspective de trouver un consensus permettant d'obtenir une version diffusable du rapport, les membres auront 2 semaines pour transmettre leurs suggestions d'amélioration du document.
- Transfert analysera ensuite toutes les suggestions reçues des membres et demandera une version modifiée à BTF à partir des suggestions faisant consensus. Cette version sera ensuite présentée au sous-groupe.
- M. Des Rosiers pourrait être appelé à produire un nouvel avis d'expert sur cette nouvelle version, s'il y a consensus sur la nouvelle version.
- Le sous-groupe prendra connaissance des deux documents et une décision sera prise pour les rendre publics ou non.
- Aucune publication dudit rapport ne sera effectuée sans consensus, au préalable, auprès des membres du sous-groupe de travail
- Aviser BTF avant de rendre le rapport public, le cas échéant

La présentation est à l'annexe 3

5.2 LETTRE DE REMERCIEMENT

Afin de respecter la fluidité des échanges sans toutefois, au préalable, en convenir de façon formelle avec les membres, le point en titre (5.2 Lettre de remerciement) a été abordé avant le point précédent (5.1 Rapport final). Monsieur Louis-Michel Tremblay invite les membres du sous-groupe à partager leurs commentaires concernant la lettre de remerciement à BTF.

Il est entendu avec les membres que la dernière phrase de la lettre soit modifiée comme suit :

- Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions d'agréer, Monsieur Tremblay, nos salutations les plus cordiales.

Questions	Réponses
Membre : Était-il convenu, lors du dernier procès-verbal, que la lettre de BTF devait revenir aux membres du sous-groupe?	TES : Après vérification, il n'est pas spécifiquement écrit que la lettre revienne auprès des membres pour validation. Cependant, selon les règles de fonctionnement établies, toute communication au nom du sous-groupe doit être validée par les membres avant l'envoi.

Actions de suivi	Échéancier
Modifier la dernière phrase de la lettre avant de la faire parvenir à BTF.	Dès que possible

6 ATELIER 2 – POUR UNE ÉTUDE DE MODÉLISATION ÉCONOMÉTRIQUE

Monsieur Tremblay souhaite la bienvenue à Monsieur François Des Rosiers et mentionne que l'objectif de cet atelier est de discuter de l'énoncé de mandat. Il est convenu que l'énoncé de mandat sera présenté page par page et que les membres pourront poser des questions au besoin.

6.1 ÉNONCÉ DE MANDAT

Questions	Réponses
Membre : Que signifie la « zone de contrôle »? (Page 2, point 2)	M. Des Rosiers : La zone de contrôle signifie les secteurs qui ne sont pas touchés directement par la phase 1 ou 2 du projet et qui servent de contrôle pour établir les impacts. Lors d'une étude économétrique, il est important d'avoir une zone de traitement et une zone de contrôle. La zone de contrôle pourrait être, par exemple, les arrondissements de Jonquière et de Chicoutimi, comme l'a fait BTF. Toutefois, il est préférable de laisser le choix au fournisseur dans l'établissement de la zone de contrôle. Il est également important d'obtenir un accord commun sur les choix des secteurs cibles et aussi d'établir une date ferme de l'annonce du projet.
Membre : Est-il possible de mentionner le nom des secteurs et non pas juste les identifier avec des numéros?	M. Des Rosiers : Oui, le nom des secteurs sera ajouté dans l'énoncé de mandat.
Membre : C'est avec le fournisseur que le sous-groupe pourra discuter des questions concernant la date charnière, la zone de contrôle et les secteurs cibles?	M. Des Rosiers : Oui, c'est avec le fournisseur que ces sujets seront abordés.
Membre : Dans l'étude de BTF, la zone de contrôle comprenait les arrondissements de Chicoutimi et	M. Des Rosiers : Il y a une distinction à faire entre les secteurs cibles et la zone de contrôle. Ceux-ci ne sont pas cumulatifs.

Questions	Réponses
<p>Jonquière et également une partie du secteur Chemin de la Réserve.</p> <p>Est-ce que la zone de contrôle utilisée par BTF sera prise intégralement pour la nouvelle étude?</p>	<p>Si ces arrondissements sont utilisés comme zone de contrôle, il faudra y soustraire les secteurs cibles.</p>
	<p>M. Des Rosiers : Les délais inscrits dans l'énoncé de mandat sont à titre indicatif seulement. Il est important de retenir que l'échéancier des livrables tiendra compte du moment où le fournisseur recevra les données dans un format où il pourra les traiter.</p>
<p>Membre : Lorsqu'il est mentionné que le client s'engage à agir en collaboration avec la Ville de Saguenay et la Chambre immobilière du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour lui faciliter l'accès aux données, est-ce qu'il s'agit seulement du rôle d'évaluation, qui est public?</p>	<p>M. Des Rosiers : La Ville de Saguenay possède peut-être des données socioéconomiques et démographiques qui proviennent du recensement, mais appliquées à de plus petites entités. Elle possède peut-être également un système d'information géographique qui permet de faire le lien entre les maisons et leur secteur. Dans l'affirmatif, il serait pertinent pour le fournisseur d'avoir accès à ces données.</p>
<p>Membre : La Ville de Saguenay pourrait collaborer avec le fournisseur pour l'accès aux données (exemple, le système d'information géographique Jmap), toutefois, elle ne pourra pas s'engager à fournir toutes les données au fournisseur. Est-il possible d'inclure une phrase dans l'énoncé de mandat pour clarifier ce point?</p>	<p>M. Des Rosiers : La mention « dans la mesure du possible » sera ajoutée dans l'énoncé de mandat.</p>
<p>Membre : Qui va définir les secteurs cibles? Jusqu'où s'étendra la zone de contrôle? Comment fera le fournisseur pour rédiger une soumission sans connaître tous les paramètres?</p>	<p>M. Des Rosiers : À cette étape-ci, il n'est pas possible de préciser les paramètres dans l'appel d'offres. Le fournisseur aura besoin de latitude pour étudier les questions (établir les secteurs cibles, la zone de contrôle, la date charnière). Un travail de réflexion devra être effectué avec les membres du sous-groupe. Dans l'appel d'offres, il est important de laisser ces points « ouverts ».</p>
<p>Membre : C'est lorsque le fournisseur sera choisi que l'étendu des travaux pourra être précisé?</p> <p>Est-ce que dans sa soumission, le fournisseur pourra indiquer quels seront les secteurs cibles et quelle sera la zone de contrôle?</p>	<p>M. Des Rosiers : C'est une approche analytique qui est indiquée dans l'appel d'offres sans définir les détails d'application. Ça revient au fournisseur de démontrer au sous-groupe qu'il détient les compétences pour appliquer une telle approche.</p> <p>À l'étape de la soumission, il ne pourra pas préciser les zones représentatives. Cependant, il peut indiquer qu'il s'engage à analyser et déterminer, par exemple, la zone de contrôle la</p>

Questions	Réponses
	plus pertinente. Le choix des secteurs représentatifs sera effectué à partir de l'étude même.
Membre : Dans ce genre d'appel offres est-ce normal de ne pas mettre plus de détails?	M. Des Rosiers : Oui, c'est normal. Dans ce cas-ci, il serait prématuré d'aller trop dans le détail.
Membre : La zone de contrôle, utilisée par BTF, soit Chicoutimi et Jonquière, ne sera pas nécessairement indiquée dans le présent appel d'offres?	M. Des Rosiers : Il n'est pas recommandé de définir la zone de contrôle dans l'appel d'offres. Après analyse, il se peut que la zone de contrôle demeure la même que celle utilisée par BTF.
Membre : Est-ce que les fournisseurs pourront poser des questions avant de déposer leur soumission?	TES: Comme lors du premier appel d'offres, une rencontre des soumissionnaires pourra avoir lieu, en présence d'un membre du sous-groupe, de Rio Tinto et de Transfert.
Membre : Est-ce lors de la vidéoconférence (<i>dans les trois semaines suivant l'assignation du mandat...</i>) que les questions concernant la zone de contrôle, les secteurs cibles, la période d'analyse et la date charnière seront traitées?	M. Des Rosiers : Oui, c'est lors de la vidéoconférence (ou autre plateforme de rencontre) que ces questions pourront être abordées, soit après l'octroi du mandat au fournisseur. La réponse à ces questions est un processus en continu qui inclut plusieurs échanges entre les membres et le fournisseur. Il est possible d'ajuster l'échéancier.
Membre : Est-ce possible d'indiquer, au point 3 de l'énoncé de mandat, les sujets qui seront traités lors de la première rencontre avec le fournisseur attribué au mandat, par exemple : la date charnière, la zone de contrôle, les secteurs cibles, la période d'analyse, etc.	M. Des Rosiers : Oui il sera possible d'intégrer ces détails dans l'énoncé de mandat.
Membre : Quand on parle des données, est-ce que les prix de vente des propriétés au registre foncier seront utiles pour cette étude? Ces données ont déjà été acquises par BTF	M. Des Rosiers : Oui, elles peuvent être utiles, car elles vont donner certains renseignements, par exemple, des ventes spéciales. Cependant il est important d'obtenir les données complètes via la chambre immobilière. Ces données vont inclure les prix de vente, mais également toutes les caractéristiques de la propriété.
Membre : Il serait important que la base de données de BTF puisse être utilisée dans le cadre d'une autre étude puisque celle-ci appartient au sous-groupe.	M. Des Rosiers : Oui ces données peuvent être utiles.
Membre : Lorsqu'il est mentionné dans l'énoncé de mandat que le client s'engage auprès du Consultant à lui fournir toute documentation susceptible de l'aider dans la réalisation de son mandat, incluant les études réalisées antérieurement, est-ce que cela inclut le rapport de BTF?	M. Des Rosiers : Oui, cela inclut le rapport BTF. Rio Tinto a fait une description de son projet. Cette information peut aider le fournisseur à comprendre plus en détail le projet et son implantation.

Questions	Réponses
Est-ce que cela inclut aussi toutes les autres études, exemple, l'étude d'impact sur la santé?	
Membre : Quelle est l'opinion de Rio Tinto sur le partage de documents qui ne sont pas publics.	RT : Les documents d'ordre public sont déjà accessibles sur le site internet. Pour les documents non publics, il sera possible de discuter, le temps venu, afin d'aider le fournisseur à bien mener son étude.
Membre : Étant donné l'insuffisance des données après l'annonce du projet, est-ce la date qui sera repoussée et non les territoires qui seront élargis pour pallier ce manque?	M. Des Rosiers : Oui effectivement en prolongeant la période jusqu'en 2021 il y aura assez d'observations par rapport à avant. Il est également possible de ne pas revenir en arrière jusqu'en 2007, mais possiblement 6 ans avant et 6 ans après l'annonce du projet.
Membre : Le facteur pandémie influencera-t-il l'étude?	M. Des Rosiers : Dans le modèle d'étude proposé, cette variable est prise en considération.
Membre : BTF sera d'accord pour modifier le rapport même si c'est indiqué « rapport final ». Est-ce préférable que BTF reçoive la lettre de remerciement seulement lorsque toutes les modifications seront terminées?	TES : C'est indiqué « rapport final » seulement dans la diapositive du PowerPoint, mais non dans le rapport de BTF. Avant de faire parvenir la lettre de remerciement à BTF, c'est une bonne idée que toutes les modifications faisant consensus soient apportées au rapport.

Actions de suivi	Échéancier
Faire parvenir à M. Des Rosiers l'énoncé de mandat incluant les modifications demandées par les membres	Dès que possible

Il est convenu que :

- Monsieur Des Rosiers intégrera, dans l'énoncé de mandat, les commentaires et suggestions des membres et fera parvenir la nouvelle version à Monsieur Tremblay. Voici en résumé les modifications demandées :
 - Mentionner le nom des secteurs et non seulement les identifier par numéros
 - Décrire ce que signifie une zone de contrôle et les secteurs cibles
 - Spécifier la période d'analyse qui pourrait être envisagée
 - Préciser les objectifs de la première rencontre avec le fournisseur
 - Lorsqu'il est mentionné que la Ville de Saguenay s'engagera à fournir des données au fournisseur, spécifier que cela sera effectué « dans la mesure du possible ».
- Les représentants de Rio Tinto feront parvenir la nouvelle version de l'énoncé de mandat au département d'approvisionnement de Rio Tinto afin que celle-ci soit intégrée dans un gabarit officiel de Rio Tinto.

- Cette version officielle sera partagée aux membres du sous-groupe avant de débiter le processus d'appel d'offres.
- M. Louis-Philippe Thibault sera le représentant du sous-groupe lors de la rencontre avec les soumissionnaires.
- La lettre de remerciement sera acheminée à BTF seulement lorsque les dernières modifications auront été effectuées au rapport.

7 VARIA

Aucun point au varia.

8 FIN DE LA RENCONTRE

Monsieur Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute. La rencontre termine à 16h.

Production du compte rendu

Louis-Michel Tremblay, Transfert Environnement et Société
Facilitateur du Comité
Chantal Villeneuve, Transfert Environnement et Société
Chargée de projets